

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 579 publiée le 25 janvier 2017

## SEPTEMBRE 2017 : INSTITUTS ECCLESIA DEI ET PEUPLE SUMMORUM PONTIFICUM RÉUNIS À ROME

Le 19 janvier, le *Cœtus Internationalis Summorum Pontificum* (CISP) tenait une conférence de presse à Paris pour présenter les grandes lignes des festivités qui marqueront en septembre prochain le dixième anniversaire du *motu proprio* de Benoît XVI : datée du 7 juillet 2007, la lettre apostolique *Summorum Pontificum* est entrée en vigueur le 14 septembre 2007.

La caractéristique principale de cet anniversaire est son caractère officiel : Mgr Guido Pozzo, secrétaire de la Commission *Ecclesia Dei*, a écrit à tous les supérieurs des instituts et communautés *Ecclesia Dei*, masculins comme féminins, pour les inviter à y participer.

Lors de la conférence de presse, il a été confirmé que le 14 septembre 2017 se tiendra un colloque à propos des dix ans du *motu proprio* à l'Université pontificale de l'Angelicum, au cours duquel Mgr Pozzo, parmi d'autres intervenants dont les noms seront communiqués au fil des prochains mois, dressera le bilan de ces dix années de renouveau de la liturgie traditionnelle dans l'Église. Le sixième pèlerinage du peuple *Summorum Pontificum*, renforcé par la présence des instituts et communautés *Ecclesia Dei*, prendra le relais de ce colloque dirigé par le père dominicain Vincenzo Nuara, de la Commission *Ecclesia Dei*, et organisé par l'*Amicizia Sacerdotale Summorum Pontificum* et l'association *Giovani e Tradizione*.

Image: rs20170125225529\_2017FR.jpg

Comme d'ordinaire désormais, le temps fort de ce pèlerinage sera la procession solennelle dans les rues de Rome et la messe pontificale célébrée en la basilique Saint-Pierre à 11 heures le samedi 16 septembre 2017. Les services de la basilique, sous l'autorité du cardinal Comastri, son archiprêtre, ont accueilli favorablement la requête du CISP d'avancer l'heure de la célébration - qui se tient d'habitude à midi - pour limiter les effets du soleil de septembre sur le clergé et les pèlerins qui composeront la procession. Le nom du cardinal qui officiera à l'autel de la Chaire sera communiqué le 7 juillet 2017.

En action de grâces à Benoît XVI, le maestro Aurelio Porfiri, disciple du cardinal Bartolucci, longtemps directeur du chœur de la Chapelle Sixtine, dirigera une messe spécialement composée pour l'occasion. Cette initiative, audacieuse, a pour ambition de montrer que l'ancienne liturgie romaine est plus vivante que jamais et toujours susceptible d'offrir de nouveaux trésors artistiques et spirituels à l'Église universelle.

Enfin, les messes du vendredi 15 septembre 2017 et du dimanche 17 septembre 2017 seront célébrées respectivement par les supérieurs de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre (ICRSP) et de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre (FSSP), à la fois pour marquer la continuité entre les *motu proprio* *Ecclesia Dei* de 1988 et *Summorum Pontificum* de 2007, et rendre hommage au rôle essentiel joué par ces instituts - dans le sillage de l'action menée depuis 1970 par Mgr Lefebvre - dans la préservation et la transmission du missel tridentin dans sa dernière édition, celle de saint Jean XXIII jusqu'à ce que Benoît XVI n'en restitue l'usage à toute l'Église.

### LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) La participation officielle de l'ICRSP et de la FSSP à ce dixième anniversaire, comme celle de l'Institut du Bon Pasteur en 2016, est une bonne et juste chose. Le pèlerinage du peuple *Summorum Pontificum* à Rome s'est imposé doucement depuis 2012 en s'appuyant sur les prêtres et les fidèles ayant découvert la liturgie traditionnelle grâce au geste de paix, de réconciliation et de justice de Benoît XVI. Mais, aujourd'hui, il est important de rappeler à l'occasion de ce dixième anniversaire que c'est grâce à la fidélité de tous ceux, prêtres et laïcs, qui ont conservé la célébration de la messe traditionnelle entre 1970 et 2007, et notamment de ces pépinières de prêtres qu'ont constitué tous les séminaires traditionnels sans exception, que celle-ci a pu retrouver droit de cité dans l'Église en 2007.

2) Le colloque du jeudi 14 septembre 2017 s'inscrit dans la continuité de ceux tenus à Rome en 2008, 2009, 2011 et 2015. Rappelons les temps forts de ces précédents colloques :

- en **septembre 2008**, don Nicola Bux avait commenté les propos du pape Benoît XVI rappelant avec force aux évêques de France que « nul n'est de trop dans l'Église », en invitant tous les catholiques, « en commençant par les prêtres et les évêques » à une vraie réflexion « sur le concept de communion » ;
- en **2009**, les résultats du **sondage Doxa** pour Paix liturgique et Messa in latino sur la réception du motu proprio en Italie avait été présentés révélant notamment que 71% des catholiques italiens trouveraient normale la cohabitation des deux formes liturgiques au sein de leur paroisse ; au cours de cette édition, Mgr Burke, pas encore cardinal, avait célébré, la première messe pontificale traditionnelle en la basilique Saint-Pierre depuis la réforme liturgique ;
- en **2011**, le colloque se tenait pour la première fois à l'Angelicum ; Mgr Pozzo y présenta, devant une salle comble, l'instruction *Universæ Ecclesiæ* sur l'application du motu proprio, tandis que le cardinal Brandmüller célébrait en la basilique Saint-Pierre, mais cette fois à l'autel de la Chaire ;
- en **2015**, c'est le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi le cardinal Müller qui présidait en personne les travaux à l'Angelicum, manifestant ainsi le caractère très officiel du congrès.

3) Quant au pèlerinage, rappelons que chaque année, au terme d'une procession dans les rues de la Ville, il culmine par une messe à l'autel de la Chaire, à Saint-Pierre, célébrée, en 2012 par le **cardinal Cañizares**, Préfet de la Congrégation du Culte divin ; en 2013, par le **cardinal Castrillón**, ancien Préfet de la Congrégation pour le Clergé ; en 2014, par le **cardinal Burke**, alors Préfet du Tribunal de la Signature apostolique ; en 2015, par **Mgr Laise**, la prédication étant assurée par **Mgr Negri**, archevêque de Ferrare ; en 2016, par **Mgr Sample**, la prédication étant assurée par le **cardinal Levada**, ancien Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi.